



RÈGLEMENT

DE LA COURSE DE CAISSES A SAVON DU 4/06/2023

En vous inscrivant et en prenant part à cette course, vous acceptez d'être liés par le présent règlement et garantissez que vous remplissez toutes les conditions d'admission énoncées ci-dessous.

La participation à la course implique donc l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Condition de participation

Les participants doivent s'être acquittés du droit d'inscription à la descente, participation 10€ par caisse auprès de l'organisateur Peyruis à Cœur.

La course est ouverte à partir de 11 ans en solo ou équipage de 2 personnes maximum, et à partir de 7 ans si accompagné d'un adulte aux commandes.

Responsabilité et sécurité

Tous les participants à la course acceptent de prendre tous les risques inhérents.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, d'incidents, ou d'accidents au cours de cette manifestation. Chaque personne est responsable de la bonne tenue et du respect du règlement et doit être couverte par **sa propre assurance responsabilité civile**. L'organisateur décline toute responsabilité et ne pourra être tenu responsable de quelconque accident survenu aux participants ou à des tiers.

Tout participant s'oppose à porter plainte ou à demander réparation si son véhicule subi des dommages causés lors de la descente.

Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de la défaillance des caisses à savon des participants. Seuls les participants, eux-mêmes sont responsables entièrement de tous dommages causés à eux-mêmes ou à des tiers.

Les personnes mineures restent en permanence y compris pendant la course sous la responsabilité et la surveillance de leur représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale. Le représentant légal au même titre que son enfant, devra apposer la mention lu et approuvé sur le bulletin d'inscription et le signer.

L'organisateur Peyruis à Cœur et ses bénévoles ne seront en aucun cas tenus responsables ou tenus d'indemniser les participants ou d'assumer la responsabilité pour toute perte, dommage, blessure corporelle ou décès encouru suite à la participation à la course. En aucun cas, l'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de dommage causé par un tiers.

L'organisateur ne saurait être tenu responsable de toute blessure que les participants pourraient subir en réalisant des actions dans le cadre de cette course. Les participants garantissent qu'ils ne sont pas atteints d'aucun problème de santé ou touché par des circonstances susceptibles de les empêcher de



participer de manière sécuritaire à la course ou de poser un risque réel à la sûreté d'autrui. Les participants conviennent également que rien ne leur interdit par ailleurs de participer à la course, pour quelque raison que ce soit.

Sécurité du circuit :

Des signaleurs sont disposés dans les endroits stratégiques en liaison permanente avec les organisateurs. Les concurrents doivent respecter le circuit et s'engagent à ne pas modifier, ni mettre des marques au sol. La descente se fait sur un circuit totalement fermé à la circulation (arrêté municipal). Durant les descentes, les pilotes devront respectés les instructions des commissaires de sécurité sur le parcours.

L'organisateur « Peyruis à cœur » s'engage à mettre en œuvre tous les dispositifs possibles pour garantir la sécurité des participants et du public : balisage du parcours, règlement technique, sécurisation du parcours. Le parcours est balisé par des pneus et barrières police.

Sécurité des personnes :

Equipement obligatoire : Le port de casque (casque intégral recommandé, casque vélo interdit), des gants, de pantalons, haut à manches longues ou combinaison et des chaussures fermées sont obligatoires. L'équipement complet devra protéger l'intégralité du corps de manière efficace, sera obligatoire pour et pendant la descente et la remontée des caisses à savon.

La caisse et le pilote : données techniques

Les caisses à savon sont des véhicules à 4 roues ou plus sans moteur, sur châssis en bois ou en métal avec un volant plein. La fabrication doit être de préférence artisanale et de taille raisonnable : Longueur maxi 3.00m largeur maxi 1.50m.

Les contraintes de construction sont minimales afin de favoriser l'imagination et la créativité des participants. Pour autant, il faut veiller à ce que la caisse à savon ne présente pas de danger pour l'équipage et les spectateurs.

L'organisation se réserve le droit de refuser la participation de la caisse à savon

Le siège conducteur : doit être fixé au plus près du châssis, pour la protection des jambes et des pieds la caisse doit être équipée d'un plancher fermé.

Le freinage et direction : Les freins sont obligatoires et doivent fonctionner indépendamment de la direction et agir simultanément sur deux roues au minimum. Les guidons ou autres sont interdits seuls les volants pleins seront autorisés

Remorquage : Un point d'attache doit être prévu à l'avant (anneaux de 2.5 cm de diamètre intérieur minimum). L'attache doit être boulonnée ou soudée. Une corde, élingue ou sangle d'une longueur de 1,5 m à 2m avec 2 mousquetons ou crochets pour le remorquage.

Contrôle technique Une homologation obligatoire des caisses à savon sera faite par les organisateurs avant le départ de la course. Les constructions qui ne seront pas jugées fiables seront refusées.

Le véhicule ne doit pas être dangereux pour les participants et les spectateurs.



Déroulement de la course

Le dimanche 4 juin 2023 sur la place Joseph Fauchier, homologation des caisses et participants à partir de 9h.

1ere et 2eme descentes de 10h à 12h

Pause déjeuner de 12h à 13h 30

3eme, 4eme et 5eme descentes de 14h jusqu'à 17h

Aucun chronométrage ne sera effectué, descente folklorique.

- ✓ Départ Rue de la Calade, parking de la calade
- ✓ Rue de la calade
- ✓ Rue grande
- ✓ Rue du portail
- ✓ Arrivée Avenue de la roche, place Joseph FAUCHIER

Le parcours :

Il comprend une descente avec une pente de 5% de moyenne, avec quelques courbes et lignes droites. Des panneaux d'indication sont mis à des endroits stratégiques.

Le départ :

Il se fera avec une poussée limitée, pour le reste de la descente, l'énergie gravitationnelle est l'unique énergie admise.

Le départ de la première descente sera donné vers 10h.

Le déroulement :

Les participants s'élancent un par un sur une piste sécurisée de 450 m. La descente se déroulera en 5 manches (2 le matin et 3 l'après-midi).

L'esthétique et l'originalité des caisses seront jugés par un jury de l'organisation, en parallèle du contrôle technique, des prix seront décernés à la plus originale, la plus rigolote et celle retraçant la folie et l'imagination du constructeur. Les véhicules seront présentés au jury le dimanche 4 juin sur le boudrome.

Inscriptions

Les inscriptions pour La Course de Caisses à Savon du dimanche 04 Juin 2023 seront ouvertes le 1er mars 2023. Le règlement et le bulletin seront à transmettre à l'association Peyruis à cœur - Hôtel de Ville - 04310 PEYRUIS.

Renseignements : 06 67 33 73 40 / 07 86 79 09 37 ou par mail à : Peyruisacoeur@gmail.com

Tout bulletin de participation non accompagné du titre de paiement sera considéré comme nul.



Le dossier complet doit comprendre :

- Le bulletin d'inscription dûment rempli et signé
- Une attestation d'assurance de responsabilité civile valide
- L'acceptation du droit à l'image
- Le règlement par chèque à l'ordre de Peyruis à Cœur (10 € : Montant par caisse)

Clôture des inscriptions le 12 mai 2023.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, l'évènement sera annulé et remboursé.

Fait à Peyruis

Le 28 février 2023

Bonne chance !



Bulletin d'inscription course de caisse à savon

Le concours se déroulera le dimanche 4 juin 2023 à partir de 10h à Peyruis

Pour valider l'inscription, joindre le bulletin d'inscription rempli et signé

L'association Peyruis à cœur vous rappelle qu'il est important d'être à jour d'assurance (responsabilité civile individuelle) et vous remercie de joindre une attestation d'assurance.

NOM de la caisse à savon :

Participant 1 :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone :

Mail :@.....

Participants 2 :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone :

Mail :@.....

**TOUS LES PARTICIPANTS A LA COURSE RECONNAISSENT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU
REGLEMENT ET L'ACCEPTE**

Inscription à remettre dès que possible et au plus tard le 12 mai 2022 à l'accueil de la Mairie

Pour tous renseignements complémentaires : Tel : 06.67.33.73.40 / 07.86.79.09.37

Mail : peyruisacoer@gmail.com

Date, lieu et signatures des participants précédées de la mention « Règlement lu et approuvé »



Participants mineurs :

Autorisation parentale obligatoire pour participer à la course.

Je soussigné(e), Nom :

Prénom :

Père* / Mère* de :

(*rayer la mention inutile)

Equipage de la caisse à savon dénommée.....

Adresse :

.....

Téléphone :

Mail :@.....

Autorise mon fils* / ma fille* à participer à la course à savon organisée dans le cadre de la Fête du Printemps de Peyruis le 4/06/2023

(*rayer la mention inutile)

Date, lieu et signature du responsable légal précédée de la mention « Règlement lu et accepté »